Nos indicateurs de résultats

Pourquoi cette notice ?
Cette notice explique simplement comment nous calculons les indicateurs de nos formations.

1. Le taux de rupture de formation

Le taux de rupture indique le nombre de personnes qui arrêtent définitivement leur formation.

Calcul : nombre d'arrêts définitifs de formation ÷ nombre total d'entrées en formation × 100

- 100 personnes sont entrées en formation.
- 10 personnes arrêtent définitivement leur formation.

Le taux de rupture est : **10 ÷ 100 × 100 = 10 %**

2. Le taux de réussite aux examens

Le taux de réussite indique le nombre de personnes qui ont réussi leur examen parmi les personnes qui se sont présentées à l'examen.

Calcul : nombre de personnes admises ÷ nombre de personnes présentées à l'examen × 100

- 20 personnes se présentent à l'examen.
- 16 personnes sont admises.

Le taux de réussite est : **16 ÷ 20 × 100 = 80 %**
Les personnes inscrites mais qui ne se sont pas présentées à l'examen ne sont pas comptées dans ce calcul.

3. Le taux de présentation à l'examen

Le taux de présentation à l'examen indique le nombre de personnes qui se présentent à l'examen parmi les personnes présentes en fin de formation.

Calcul : nombre de personnes présentées à l'examen ÷ effectif en fin de formation × 100

- 20 personnes sont présentes en fin de formation.
- 18 personnes se présentent à l'examen.

Le taux de présentation à l'examen est : **18 ÷ 20 × 100 = 90 %.**

4. Le taux d'insertion

Le taux d'insertion indique le nombre de personnes diplômées qui sont en emploi ou en poursuite d'études.

Calcul : nombre de personnes diplômées en emploi ou en poursuite d'études ÷ nombre de personnes diplômées dont la situation est connue × 100

La situation des personnes est recueillie 6 mois à l'issue de la formation.

5. Le taux d'insertion dans la filière

Le taux d'insertion dans la filière indique le nombre de personnes diplômées en emploi qui ont trouvé un emploi dans le métier visé par la formation.

Calcul : nombre de personnes diplômées en emploi dans le métier visé ÷ nombre de personnes diplômées en emploi dont la situation est connue × 100

- 20 personnes diplômées sont en emploi.
- 15 travaillent dans le métier visé par la formation.

Le taux d'insertion dans la filière est : **15 ÷ 20 × 100 = 75 %**

6. Le taux de satisfaction des apprenants

Le taux de satisfaction indique la part des personnes ayant répondu à notre questionnaire qui sont satisfaites ou très satisfaites de leur formation.

Calcul : nombre de personnes ayant répondu « satisfait » ou « très satisfait » ÷ nombre total de personnes ayant répondu au questionnaire × 100

- 50 personnes répondent au questionnaire.
- 45 personnes indiquent être satisfaites ou très satisfaites.

Le taux de satisfaction est : **45 ÷ 50 × 100 = 90 %**

7. La valeur ajoutée de l'établissement

Cet indicateur est extrait du site www.education.gouv.fr. Il mesure l'écart entre le taux d'insertion moyen de la Faculté des Métiers par rapport au taux national. Un écart positif montre une meilleure insertion des diplômés de la Faculté des métiers.

Comment lire nos résultats ?
Pour chaque indicateur, nous indiquons la période concernée (cohorte).
Ces indicateurs sont mis à jour chaque année au mois de novembre.

Date de mise à jour : 22/10/2026